



Le 7 mai 2024

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 7 mai 2024 à 18h00, à la salle de délibérations du Conseil, sous la présidence de Sonia Fontaine, maire.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard - district #1  
Richard Handfield - district #2  
Samuel Champagne - district #3  
Patrick Beauchamp - district #4  
Barbara Legault - district #5  
Chantal Chartrand - district #6

La directrice générale est également présente.

### ORDRE DU JOUR

- 1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- **ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1- Aucun
- 4.- **CORRESPONDANCE**
  - 4.1- Aucun
- 5.- **RÈGLEMENTS**
  - 5.1- Aucun
- 6.- **PROJETS DE RÉOLUTIONS (PAR SERVICE)**
  - 6.1- VENTE POUR TAXES 2024/ADJUDICATION D'IMMEUBLES/MANDAT
- 7.- **RAPPORTS**
  - 7.1- Aucun
- 8.- **VARIA**
  - 8.1- Aucun
- 9.- **RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**
  - 9.1- Aucun
- 10.- **COMMUNICATION DU MAIRE**
  - 10.1- Aucun
- 11.- **COMMUNICATION DES CONSEILLERS**
  - 11.1- Aucun
- 12.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13.- **LEVÉE DE LA SÉANCE**



### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand  
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QU'À 18h00, la séance soit commencée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-05-070

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Richard Handfield  
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-05-071

### VENTE POUR TAXES 2024/ADJUDICATION D'IMMEUBLES/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne  
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE le Conseil municipal de Pointe-Calumet autorise l'adjudication, en faveur de la Municipalité, de tous les immeubles pour lesquels il n'y aura pas preneur lors de la vente pour taxes par la M.R.C. de Deux-Montagnes et, par conséquent, mandate Madame Linda Binette, Directrice des Finances, à représenter la Municipalité lors de cette vente qui aura lieu le 9 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### PÉRIODE DE QUESTIONS

\_\_\_\_\_

24-05-072

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne  
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 18h01, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
SONIA FONTAINE, maire

  
CHANTAL PILON, directrice générale